

Le Lien

La Lettre numérique bimestrielle d'Autisme France

Mai- Juin 2007

NOUVELLES D'AUTISME FRANCE

Sur le site d'Autisme France, www.autismefrance.org, ses actions récentes :

• • • Halte à la maltraitance des personnes autistes

Les émissions de France 5 sur un hôpital de jour de Bordeaux, et en particulier l'émission sur le packing, ont soulevé une forte émotion parmi les parents de personnes autistes et même parmi certains professionnels.

Un courrier a été envoyé le 18 avril à la Présidence et à la direction de France 5 et cette maltraitance par le packing fait l'objet d'une communication importante auprès de nos instances représentatives, de nos interlocuteurs ministériels et des médias.

[Lettre adressée à France 5...](#)

• • • L'action commune des associations partenaires après les rendez-vous de l'autisme

A voir sur le site d'AF : diagnostic correct et accompagnement des familles ont été les thèmes retenus cette année.

www.autismefrance.org

• • • Congrès d'Autisme France 2007

Le prochain congrès annuel d'Autisme France se tiendra le samedi 10 novembre 2007 au Palais des Congrès, à Paris.

Après « les soins adaptés » (2005) et « l'éducation adaptée » (2006), nous proposons cette année un congrès sur « les pratiques adaptées », les « bonnes pratiques » comme les définit Autisme Europe.

Ses quatre thèmes répondront –au moins brièvement- aux questions que se posent au quotidien parents et professionnels, chacun de ces thèmes pouvant faire l'objet d'un approfondissement dans les années ultérieures. On abordera ainsi l'apprentissage de la communication et du langage, la gestion des troubles du comportement, l'apprentissage de l'autonomie personnelle ainsi que l'accompagnement et le suivi à tout âge et dans tous les lieux de la vie.

Notre souhait est de montrer comment passer de la théorie à la pratique en invitant un théoricien et un praticien pour chacun de ces thèmes.

La session complémentaire du vendredi 9 novembre sera constituée d'une conférence-formation animée par le Pr B. ROGE, sur le thème de l'évaluation.

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription seront prochainement mis en ligne

www.autismefrance.org

• • • **Congrès d'Autisme Europe à Oslo**

Les inscriptions au CONGRES d'OSLO (31 août / 2 sept. 2007) d'Autisme-Europe sont désormais ouvertes.

Afin de répondre à la demande d'un certain nombre de membres, et pour pallier l'absence de français sur le site officiel du Congrès <http://www.autismcongressoslo.org/>, l'équipe d'Autisme-Europe a mis en place une page internet destinée à faciliter l'inscription des francophones.

Vous y trouverez la traduction des informations données par les organisateurs du Congrès sur le processus d'inscription et la réservation d'hôtels, ainsi que qu'un guide anglais/français du formulaire d'inscription en ligne. Vous trouverez ces documents à l'adresse <http://www.autismeurope.org/portal/Default.aspx?tabid=844>

Les organisateurs du Congrès offrent la possibilité de bénéficier de prix réduits à ceux qui se seront enregistrés avant le 31 mai. Nous engageons donc les personnes intéressées à s'inscrire rapidement.

Information complémentaire :

Pour les vols : il y a des vols Air France aller le 30 août (Paris 12h35 Oslo14h55) retour le 2 septembre (Oslo 15h45 Paris 18h10) au prix de 166,50 € De même il y a des vols Scandinavian Airlines : aller le 29 ou 30 août retour le 2 ou 3 septembre au prix de 179 € ou 194 €. Par contre la SN Bruxelles Airlines propose des Bruxelles-Oslo au prix de 95 € (aéroport de Zaventem).

Dans ces conditions les vols au départ de Bruxelles semblent compétitifs pour peu que l'on puisse réserver à l'avance (en PREM'S) de billets de TGV (Thalys) vers Bruxelles. Pour l'hébergement (onéreux en Norvège comme dans tous les pays scandinaves) : outre les listes proposées par le site du congrès, il serait pertinent d'aller jeter un coup d'oeil sur les sites de "Bed and Breakfast" par exemple

http://www.bbnorway.com/hosts/oslo_akershus.htm

ou les auberges de jeunesse (hostels) par exemple

<http://www.hostelbookers.com/hostels/norway/oslo>

Evidemment (ou hélas) la réservation se fait en langue anglaise...

Intervenants au Congrès :

- **Jan K. Buitelaar**, Professor in Adult Psychiatry and Child and Adolescent Psychiatry, UMC Sint Radboud, Nijmegen, the Netherlands
- **Eric Fombonne**, Professor of Child and Adolescent Psychiatry, Department of Psychiatry, Montreal Children's Hospital, Montreal, Canada
- **Uta Frith**, Professor, Developmental Psychology, Institute of Cognitive Neuroscience and Dept. Psychology, University College, London, UK

- **Francesca Happé**, Reader in Cognitive Neuroscience, SGDP Research Centre, Institute of Psychiatry, King's College, London, UK
- **Ami Klin**, Harris Associate Professor of Child Psychology and Psychiatry, Yale Child Study Center, Yale University School of Medicine, New Haven, USA
- **Catherine Lord**, Director, Autism and Communicative Disorders Center (UMACC), University of Michigan, USA
- **Michael Rutter**, Professor of Developmental Psychopathology, Institute of Psychiatry, London, UK
- **Hermann van Engeland**, Head of Department of Child and Adolescent Psychiatry, UMC Utrecht, the Netherlands
- **Fred Volkmar**, Yale University Child Study Center, New Haven, USA
- **Michele Zappella**, Director Child and Adolescent Psychiatry, University Hospital of Siena, Italy

ACTUALITÉS DU HANDICAP

• • • Scolarisation

■ Éditorial très critique de Yanous : Politique politicienne et hypocrisie. La polémique relative à la scolarisation a fait entrer le handicap dans la normalité du débat politique dans lequel chaque adversaire est dépositaire de sa vérité...

<http://www.yanous.com/news/editorial/edito070504.html>

<http://www.yanous.com/news/actualite/actualite0704.html>

et là

http://www.apajh.org/apajh/site_internet/sommaire/election_presidentielle/special_election_presidentielle.1771.html

questions de l'apajh

■ Les associations se fâchent

"Scolariser son enfant reste un parcours du combattant sans cesse plus contraignant. Les enseignants ne sont pas formés à l'accueil des élèves en situation de handicap. Les temps de scolarisation sont trop aléatoires. L'accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire, s'il est reconnu nécessaire, ne répond pas actuellement aux exigences de qualité : emploi précaire, pas de formation professionnelle, pas d'encadrement".

C'est le cas, dans le texte ci-dessus, de la Fnaseph qui regroupe plusieurs grandes associations. L'Apajh relève que 10 à 15 000 enfants sont sans solution de scolarisation et qu'il y a 1 accompagnant AVS pour 17 élèves ! L'Apf et la Fcpe trouvent inutiles le "droit opposable" proposé par M.Sarkozy. "Au bout de 5 ans une famille pourrait aller au tribunal. Si un enfant doit attendre 5 ans pour rentrer au CP, il y a quelque chose qui ne va pas".

<http://www.fnaseph.org>

<http://www.apf.asso.fr/sinformer/presse/cp.php?id=195>

Une course d'obstacles

"Le bilan de la mise en oeuvre de la loi (de 2005) ne peut ignorer la question des moyens. Le nombre d'enseignants référents et d'enseignants spécialisés est largement insuffisant" écrit l'équipe de Fenêtres sur Cours (FSC), le magazine du Snuipp, en préface d'un dossier sur le handicap à l'école primaire.

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc298.pdf>

ou sur le site handica.com

<http://informations.handica.com/art-actualites-1.0.0.0-2220.php>

Le Café Pédagogique a fait un dossier sur la question :

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/IntegrationHandicap_sommaire.aspx

■ Nouvelle version du guide pour la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés qui intègre les directives et les dispositions réglementaires liées à l'application de la loi du 11 février 2005

<http://media.education.gouv.fr/file/42/2/4422.pdf>

■ Les EVS

Journée EVS le 23 mai

Les Emplois Vie Scolaire ont été mis en place par le gouvernement à la place des contrats emplois solidarité. Ils s'occupent de la surveillance, de l'aide à la documentation, d'assister les élèves handicapés. Payés 904 euros pour 26 heures hebdomadaires pour les Contrats d'avenir ou 695 euros pour 20h pour les personnes en CAE, les EVS ont un contrat qui ne peut excéder 2 ans. Selon le Snuipp, 30 000 d'entre eux devraient être licenciés fin juin.

Le syndicat organise le 23 mai une Journée nationale EVS avec des rassemblements devant les inspections académiques.

Sur les EVS

<http://www.education.gouv.fr/cid1123/les-emplois-vie-scolaire.html>

■ Connaissez-vous votre enseignant référent ?

L'Association des Paralysés de France a mené une enquête du 23 avril au 11 mai auprès des professionnels et des familles afin de tirer un premier bilan de ce nouveau dispositif.

On sait déjà que certains enseignants référents croulent sous 200 dossiers d'élèves à suivre, et parfois plus, tandis que d'autres en ont beaucoup moins. Les familles n'en connaissent pas toujours l'existence, ni l'aide que l'enseignant référent peut apporter dans le montage d'un dossier, l'évaluation et également en tant que lien entre les différents partenaires institutionnels. Il y a par ailleurs des MDPH où l'usage du PPS semble inconnu...

L'équipe éducative est en relation avec l'enseignant référent pour rendre effectif le « projet personnalisé de scolarisation » proposé à chaque élève handicapé.

Voir le communiqué de l'APF:

<http://www.apf.asso.fr/actualites/actualite.php?id=202>

Rappel : arrêté du 17 août 2006 relatif aux enseignants référents :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0601976A>

Circulaire du 17 août 2006 relative à la mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602187C.htm>

<http://www.fnaseph.org/>

sur le site <http://www.fnaseph.org/> réponse écrite des 3 principaux candidats / scolarisation et accompagnement des personnes handicapées, et nécessité d'un vrai statut pour les auxiliaires de vie scolaires.

■ Les aides à la vie scolaire - AVS. [Réponse à la question écrite Assemblée nationale n°104968](#) de Odile SAUGUES au Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (JO du 6 mars 2007).

● ● ● Et ailleurs c'est comment ?

■ En Grande-Bretagne

Une étude britannique évalue l'effet du tutorat sur les enfants autistes

Selon une étude réalisée par Bob Remington de la Southampton University, un tutorat intensif à raison de 25 heures par semaine a un effet positif sur le développement des enfants autistes. Elle augmente leur QI, leur capacité d'expression et améliore leur sociabilité.

Article BBC News

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/6593185.stm>

■ Au Canada, en Ontario, les stratégies comportementales intensives sont reconnues et financées !

Le gouvernement McGuinty améliore les conditions d'apprentissage des élèves atteints de troubles du spectre autistique en demandant à tous les conseils scolaires d'instaurer des programmes d'analyse comportementale appliquée (ACA), a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Education, Kathleen Wynne.

"Tous les élèves autistes méritent d'avoir un accès égal à cette méthode d'enseignement cruciale qui peut améliorer leur concentration sur des projets donnés et renforcer leur communication avec les autres élèves de la classe, a dit Mme Wynne. Nous mettons en oeuvre notre plan visant à nous assurer que les élèves autistes reçoivent la meilleure éducation possible."

La suite :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2007/17/c2246.html>

● ● ● Europe

■ *Europe : signez pour les droits des personnes handicapées*

Cela fait plus de trois mois que le Forum européen des personnes handicapées a lancé sa campagne de récolte de signatures... [lire la suite de l'édito](#)

Le mardi 23 janvier 2007, à Bruxelles, a eu lieu le lancement d'une campagne de mobilisation en ce qui concerne une législation européenne plus forte pour la protection des droits des personnes handicapées.

En effet, 1 million de signatures doivent être enregistrées d'ici la date butoir du 4 octobre 2007, date à laquelle les signatures seront remises auprès du président de la Commission Européenne et au Président du Parlement Européen. Signez et faites signer !

<http://www.1million4disability.eu/sign.asp?langue=FR>

■ *Convention ONU handicapés : position ambiguë de la France*

Des ONG françaises dénoncent, dans un communiqué mercredi, le "refus" de la France de signer le protocole facultatif à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, qui prévoit un "outil de surveillance et de recours... [lire la suite](#)

Pour la Convention elle-même :

http://www.un.org/french/disabilities/convention/convention_full.shtml

Pour le protocole facultatif que la France refuse de signer :

<http://www.un.org/french/disabilities/convention/protocole.shtml>

■ *Reconnaissance de l'enquête d'Eurobaromètre*

Reconnaissance de l'enquête d'Eurobaromètre pour que les personnes handicapées constituent l'un des groupes les plus défavorisés dans la société... [lire la suite](#)

● ● ● **Deux enquêtes du Réseau Lucioles**

SUJET 1 : Le Réseau-Lucioles réalise actuellement une importante enquête sur le thème "**comment accompagner au mieux le plus tôt possible une personne qui a un handicap mental sévère ?**".

Ce travail est mené en collaboration avec l'ANECAMSP et AIR*.

Pour s'y inscrire, il suffit de se connecter à l'adresse suivante où des formulaires très courts peuvent être remplis en ligne ou téléchargés.

http://www.reseau-lucioles.org/article.php3?id_article=214

*(L'ANECAMSP (Association nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce)

et AIR (Association Information Recherche qui a pour vocation le « soutien précoce des familles ayant un enfant sévèrement handicapé »)

SUJET 2 : Avec une orthophoniste et une diététicienne spécialisées, (Catherine Senez et Irène Benigni), le Réseau-Lucioles vient aussi de lancer une **enquête sur les troubles de l'alimentation, de la déglutition-fausses routes-déshydratation....**avec les associations du Syndrome de Rett, d'Angelman, et de Aicardi....

Nous savons que **de nombreuses personnes atteintes d'autisme dit "déficientaire" sont confrontées à ces problèmes.**

Cette étude est un travail de recherche puis d'action : collecter les observations des familles sur l'ensemble du sujet pour mieux le maîtriser puis développer des actions de

communication fortes à l'intention des parents et des professionnels pour faire évoluer la prise en charge dans ce domaine.

Plus nous serons nombreux à participer, plus les informations collectées nous feront avancer... Pour vous inscrire à cette enquête (3 minutes suffisent) en cliquant : http://www.reseau-lucioles.org/article.php3?id_article=220 .

RESEAU-LUCIOLES

168 rue Ozanam

01330 Villars les Dombes

Tél : 04.26.90.52.90

Mobile : 06.68.44.03.87

Site Internet : www.reseau-lucioles.org

● ● ● **Autres actualités**

Sexualité et handicap

Les aidants sexuels pour personnes handicapées face aux tabous et à la loi française... [lire la suite](#)

● ● ● **Textes officiels**

Mise en place d'un comité national de l'autisme

Un comité de réflexion et de proposition sur l'autisme et les troubles envahissants du développement, organe de veille et de proposition prévu dans un plan de prise en charge de ce handicap, a été installé, indique le ministère de la Santé... [lire la suite](#)

Autisme France est membre de ce Comité national.

Un observatoire pour changer le regard de la société sur le handicap

Philippe Bas a installé, le 17 avril, l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap. Ses missions : dresser un état des lieux des situations de handicap en France et faire des propositions d'amélioration. Présidé par Jean-Louis Faure, inspecteur général de l'Insee, l'observatoire mènera des actions de promotion de la recherche sur le handicap, de recensement et d'évaluation de la prise en compte du handicap dans les programmes de recherche. Il se penchera également sur la formation des professionnels et sur les problématiques de prévention.

L'Observatoire remettra chaque année un rapport au Gouvernement, à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et au Conseil national consultatif des personnes handicapées.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANA0721545A>

Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANA0721545A>

Arrêté du 13 avril 2007 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux »

Le groupement a pour objet de valider ou, en cas de carence, d'élaborer des procédures, des références et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, selon les catégories d'établissements ou de services visés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, en vue de l'évaluation interne et externe des activités et de la qualité des prestations délivrées par ces derniers.

Handicap : le remboursement des frais de transport confirmé

Le ministre de la Santé a demandé à l'Assurance maladie de maintenir les aides versées aux personnes handicapées pour leur transport vers un établissement, dans l'attente de l'application de la nouvelle prestation compensatoire du handicap... [lire la suite](#)

Congé de soutien familial

Décret n° 2007-573 du 18 avril 2007 relatif au congé de soutien familial et modifiant le code du travail (troisième partie : Décrets) et le code de la sécurité sociale (troisième partie : Décrets)

http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/jorf_nor.ow?numjo=SANS0720965D

Au sujet des dispositions relatives au congé de soutien familial, fixées par le décret paru le 20 avril dernier, le CIAAF, Collectif interassociatif d'aide aux aidants familiaux dont le GRATH fait partie, émet des réserves.

Vous trouverez dans le fichier ci-dessous l'article des ASH et le décret.

[Télécharger le fichier PDF \(395Ko\)](#) 

Voir aussi <http://www.accueil-temporaire.com/>

Maltraitance

Décret 2007-330 du 12 mars 2007 portant création d'un Comité national de vigilance. et de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées.

<http://www.unafam.org/telechargements/JO-decret-12mar2007-2007-330.pdf>

Tutelles

La réforme de la tutelle édictée par la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs modifie quelque peu le régime existant : explications.

<http://www.yanous.com/pratique/droits/droits070504.html>

La lutte contre la maltraitance des personnes dépendantes

Philippe Bas a présenté, le 14 mars, un plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance. "*Environ 300 cas sont signalés chaque année*", a indiqué le ministre délégué aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées. La création de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux permettra, notamment, la diffusion de bonnes pratiques de prévention.

- ▶ [L'article d'actualité](#), sur le site du Premier ministre

voir ce lien : http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/agir_maltraitance_personnes_agees_57959.html

- ▶ [Le discours de Philippe Bas](#) (format pdf), sur le site du ministère délégué aux Personnes âgées voir ce lien : http://www.personnes-agees.gouv.fr/point_presse/discours/bas_070314.pdf

- ▶ [Le dossier de presse](#) (format pdf), sur le site du ministère délégué aux Personnes âgées

Voir ce lien : http://www.personnes-agees.gouv.fr/point_presse/d_presse/bientraitance_maltraitance/presentation_plan.pdf

Dossiers DREES

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : publics et modalités d'intervention.

DREES Études et résultats N° 574, mai 2007 :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er574/er574.pdf>

En gros, on y sépare quand même autisme et pathologies psychiatriques...

Etude de la DREES de mars 2007 (sur 2005-2006). ESPAGNOL (Ph.), PROUCHANDY (P.), **La scolarisation des enfants et adolescents handicapés**, DREES, [Etudes et Résultats, n°564, mars 2007](#).

Rien sur l'autisme ! Je me suis demandé au vu des classifications où ils pouvaient bien se trouver, si vous avez mieux compris que moi, faites signe !

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er564/er564.pdf>

DREES MARS 2007 (étude sur 2004-2005)

N° 565, mars 2007

[l'appréciation des parents sur la prise en charge de leur enfant handicapé](#)

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er565/er565.pdf>

A nouveau rien sur l'autisme ! On a le choix entre déficiences intellectuelles et déficience du psychisme...

● ● ● **La HALDE et l'autisme**

Délibération relative au refus de scolarisation d'un enfant autiste dans un établissement d'enseignement privé sous contrat n° 2007-90 du 26/03/2007

<http://www.halde.fr/discriminations-10/deliberations-halde-99/au-refus-10474.html>

Le Collège de la haute autorité rappelle au chef d'établissement ses obligations en application de la loi et des engagements internationaux et lui recommande de définir dans le projet d'établissement, les mesures propres à assurer l'accueil des élèves handicapés dès la rentrée 2007-2008 et de mettre en place un dispositif de sensibilisation du corps enseignant et de l'ensemble du personnel de l'établissement à l'accueil des enfants handicapés.

Le Collège recommande, par ailleurs, au ministre chargé de l'éducation de rappeler aux chefs des établissements scolaires privés sous contrat leurs obligations résultant des dispositions de la loi du 11 février 2005 et, notamment, en application de l'article L. 112-1 du code de l'éducation.

PRATIQUE

■ *Découvrons les sites des associations partenaires d'Autisme France*

Je vous propose cette fois-ci le site d'Autisme 49 :

<http://autisme49temp.c.la/>

Vous y trouverez le bulletin de l'association, les actes du colloque "Autismes et accompagnements au quotidien" (24 Septembre 2004 à Angers), ainsi qu'un guide de l'enseignant, vraiment bien fait.

Il est destiné aux enseignants et aux auxiliaires de vie scolaire accueillant dans leur classe et accompagnant à l'école un ou plusieurs enfants autistes (ou avec T.E.D.)

-Bienvenue au site d'autisme 54

<http://www.autisme54.com>

-Le site @sperweb France est désormais fusionné avec

www.asperger-integration.com

■ Pédagogie

-Trousse d'activités mathématiques pour des élèves présentant une déficience intellectuelle

<http://www.csdm.qc.ca/cee/scenarios/actmath/actmath.htm>

-Ecouter son texte favori d'un simple clic

DSPEECH PERMET LA LECTURE DE TEXTE (TXT, RTF, DOC OU HTML) ET SA TRANSCRIPTION EN FICHER AUDIO. IL EXISTE D'AUTRES LOGICIELS OFFRANT CETTE FONCTIONNALITE, MAIS OUTRE D'ETRE EN FRANÇAIS ET GRATUIT, DSPEECH SAIT AUSSI LIRE DIRECTEMENT LES TEXTES SANS PASSER PAR LA CREATION D'UN FICHER SONORE.

Vous pouvez télécharger la dernière version de DSPEECH [en allant sur le site de son créateur.](#)

- Logiciels : Tablet PC, l'autre accès à la communication. La technologie des aides à la communication destinées aux personnes privées de la parole ne cesse d'évoluer et le Tablet PC trouve là un nouveau marché.

<http://www.yanous.com/logiciels/pointsdevue/pointsdevue070406.html>

-Des ressources pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Chaque mois le Crdp de Franche-Comté publie une sélection de nouveautés concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Elle propose des informations officielles, une bibliographie et une sitographie pour 5 rubriques : accueillir et scolariser un élève non francophone ou voyageur, scolariser un enfant handicapé, accompagner la famille, répondre aux difficultés d'apprentissage, accompagner l'enseignant.

La Lettre

<http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=423>

■ Guide de la FNATH

Guide du représentant des personnes handicapées fait par la FNATH. Il prend en compte l'ensemble des textes parus au 9 novembre 2006. Des mises à jour sont consultables sur www.fnath.org

■ Malades et aidants familiaux : pour un vrai droit au répit, [dossier thématique](#) de l'Association française contre les myopathies (AFM).

■ Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS), [seconde version](#) du vade-mecum sur la prestation de compensation à domicile pour les personnes handicapées.


RECHERCHE SCIENTIFIQUE

● ● ● **Les nouveautés du blog autisme-info**

Un nouvel article sur le blog Autisme-info concernant des mutations génétiques qui accroîtraient les risques d'autisme.

<http://autisme-info.blogspot.com/2007/03/des-mutations-gntiques-accrotraient-les.html>

- [Why Autistic Children Do Not Imitate Or Empathize:...](#)
- [Sperm Mutation Linked To Autism](#)
- [Autistic behavior seen in infant siblings](#)
- [Children with autism have difficulty recognizing o...](#)
- [Pas de lien entre autisme et mercure](#)
- **May (5)**
 - [Why Autistic Children Do Not Imitate Or Empathize:...](#)
 - [Sperm Mutation Linked To Autism](#)
 - [Autistic behavior seen in infant siblings](#)
 - [Children with autism have difficulty recognizing o...](#)
 - [Pas de lien entre autisme et mercure](#)
- **▼ April (1)**
 - [Un espoir de traitement contre le syndrome de Rett...](#)
- **▼ March (2)**
 - [La formation des souvenirs sociaux](#)
 - [Des mutations génétiques accroîtraient les risques...](#)

Une équipe de l'Institut Pasteur vient d'identifier un nouveau gène associé à l'autisme. Le rôle clé de ce gène dans la synthèse de la mélatonine apporte de nouvelles informations sur ce trouble du développement, atteignant les jeunes enfants" ... [lire](#) 

COLLOQUES DIVERS

• • • Université d'automne de l'Arapi

Du 9 au 13 octobre 2007, 9^e université d'automne de l'Arapi sur le thème « autisme, actualités et perspectives, formes frontières et pathologies associées. »

Renseignements, programmes et inscriptions : <http://www.arapi-autisme.org/>

• • • **Congrès Asperger Aide au Sénat** (Palais du Luxembourg)

15, rue de Vaugirard 75006 Paris

Vendredi 1er Juin 2007

[\(cliquez pour télécharger le dépliant conférence\)](#)

Le Syndrome d'Asperger le comprendre et l'analyser Tony Attwood

La Sexualité et le Syndrome d'Asperger Isabelle Henault

• • • **Université d'été du réseau Inserm sur la santé et les handicaps de l'enfant :**

Autonomie et apprentissages

5-6 juillet à Toulouse, ENSEEIHT

Programme et inscription :

<http://www.ifr126toulouse.org/>

Pour plus d'informations :

Autisme France

Lot 110 111 - Voie K - 460 avenue de la Quiera
06370 Mouans Sartoux

Association Reconnue d'Utilité Publique- A but non lucratif

Numéro Azur : 0810 179 179 /04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14

www.autismefrance.org - mail : autisme.france@wanadoo.fr

Conception - rédaction : Danièle LANGLOYS

Ont participé à ce numéro :

Danièle LANGLOYS - Mireille LEMAHIEU - Agnès WOIMANT

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez le faire savoir à l'adresse suivante autisme.france@wanadoo.fr